



APPEL A CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE **N° 010/APC-ICCN/PNG/2026**

Position : Superviseur HSE

Nombre de poste : 1

Organisation : African Parks Congo

Location: Nagero, Democratic Republic of Congo

Rapport à : Responsable des opérations sur le terrain

Type de Contrat : CDD (12 mois)

Date de début : *Dès que Possible*

BACKGROUND :

African Parks est une organisation à but non lucratif qui assume l'entière responsabilité de la réhabilitation et de la gestion à long terme des parcs nationaux, en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales. En adoptant une approche commerciale de la conservation, soutenue par le financement des bailleurs de fonds, African Parks vise à rendre chaque Parc durable à long terme, contribuant ainsi au développement économique et à la réduction de la pauvreté.

African Parks gère actuellement 24 parcs et réserves dans 13 pays africains, couvrant plus de 20 millions d'hectares à travers l'Angola, le Bénin, la République Centrafricaine, le Tchad, la République Démocratique du Congo, la République du Congo, l'Éthiopie, le Malawi, le Mozambique, le Soudan du Sud, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe.

Dans le cadre de ses opérations, African Parks Congo recherche un **Superviseur HSE(H/F)** pour le compte du Parc National de la Garamba.

1. APERÇU DU POSTE :

Le Superviseur HSE (H/F) sera chargé(e) Diriger et coordonner la mise en œuvre pratique des mesures de santé et sécurité au travail et de protection de l'environnement dans l'ensemble des opérations du Parc national de la Garamba. Le Superviseur HSE identifie et réduit les risques opérationnels, développe une culture proactive de la sécurité, contrôle la conformité, mène les enquêtes sur les incidents, appuie la préparation aux situations d'urgence et veille à la gestion responsable des déchets domestiques, cliniques, pétroliers et autres déchets dangereux.

2. PRINCIPAUX RÔLES ET RESPONSABILITÉS :

2.1. Système de management HSE et conformité :

Mettre en œuvre et réviser périodiquement les procédures HSE du site, les règles de sécurité, les listes de contrôle et les plans d'action HSE des départements. Tenir à jour un registre des exigences légales et de conformité interne couvrant les prescriptions pertinentes de la RDC, les procédures du parc et les normes organisationnelles applicables.

2.2. Évaluations des risques et inspections des lieux de travail :

Diriger les évaluations des risques et les analyses de sécurité des tâches courantes et non courantes, notamment les travaux de construction, le levage, l'utilisation de machines, la conduite, le travail en hauteur, les espaces confinés et la maintenance électrique, le cas échéant.

Effectuer des inspections planifiées des zones de travail, outils, véhicules, équipements de lutte contre l'incendie, installations de carburant et chantiers des prestataires ; consigner les dangers et attribuer des responsables et des échéances.

Promouvoir des méthodes de travail sûres, les contrôles par permis de travail lorsque nécessaire, une signalisation appropriée, le port des EPI et la protection des équipements.

2.3. Signalement, enquête et prévention des incidents :

Mettre en place un signalement clair et rapide des blessures, maladies professionnelles, déversements environnementaux, incendies, dommages matériels et quasi-accidents.

Diriger ou appuyer des enquêtes proportionnées, identifier les causes profondes et recommander des actions préventives et correctives.

Tenir un registre confidentiel des incidents et communiquer aux départements les enseignements pertinents.

2.4. Formation et culture de la sécurité :

Assurer l'accueil HSE des nouveaux employés, prestataires et visiteurs, selon les besoins ; planifier des causeries sécurité et des formations de recyclage.

Coordonner des formations ciblées sur la prévention des incendies, la sensibilisation aux premiers secours, les EPI, la conduite sûre, la manutention manuelle, les substances dangereuses, l'intervention en cas de déversement et le tri des déchets.

Tenir les registres de présence et de compétences liés aux formations et accompagner les points focaux HSE des départements.

2.5. Préparation aux situations d'urgence et sécurité incendie :

Maintenir et tester des plans pratiques d'intervention d'urgence en cas d'incendie, de déversement de carburant ou de produits chimiques, de blessure professionnelle grave et d'autres dangers propres au site, en coordination avec les équipes responsables.

Contrôler l'état de préparation des extincteurs, kits anti-déversement, dispositifs de signalisation d'urgence, points de rassemblement et voies d'évacuation ; signaler les insuffisances.

Coordonner les exercices et consigner les enseignements tirés, étant entendu que la réponse clinique relève du personnel médical.

2.6. Protection de l'environnement et gestion des déchets :

Développer et superviser un système intégré de gestion des déchets couvrant les déchets domestiques, recyclables, cliniques, les huiles usagées, les déchets contaminés par des

carburants et les autres déchets dangereux, avec un tri adapté et un stockage sécurisé. Préparer les procédures opérationnelles normalisées et les registres de gestion des déchets couvrant la collecte, le transport, le traitement et l'élimination finale, en concertation avec l'hôpital pour les déchets cliniques.

Inspecter les installations d'élimination et d'incinération, identifier les améliorations nécessaires et promouvoir des solutions réalisables de réduction et de recyclage des déchets.

Surveiller les risques de pollution, de fuites, de déversements, de brûlage incontrôlé et d'impacts sur les habitats voisins ; conseiller sur les mesures d'atténuation et l'intervention en cas d'incident.

2.7. Supervision des prestataires, coordination et rapports :

Informar les prestataires des exigences HSE du parc et examiner les risques propres à leurs tâches avant le début des travaux ; contrôler la mise en œuvre sur site.

Collaborer avec les responsables de département, les RH, l'hôpital et les équipes opérationnelles afin de traiter les risques professionnels et les préoccupations en matière d'hygiène.

Préparer des observations HSE hebdomadaires concises et un rapport mensuel mettant en évidence les incidents, inspections, formations, questions liées aux déchets, écarts de conformité et décisions prioritaires.

3. DOMAINES CLES DE PERFORMANCE :

- Pourcentage de demandes de visa traitées dans les délais impartis.
- Nombre de séances de formation à la sécurité réalisées par trimestre.
- Réduction des incidents sur le lieu de travail et des rapports de non-conformité.
- Soumission ponctuelle et précise des rapports HSE.

4. RELATIONS CLÉS :

- **Interne :** Opérations terrain, atelier/garage, flotte, infrastructures, achats et logistique, appui aéronautique, technologie, RH, hôpital, administration et personnel concerné de l'ICCN
- **Externe :** autorités publiques et organismes de réglementation compétents, prestataires agréés et fournisseurs de services techniques concernés.

.

5. FORMATION ET EXPÉRIENCE :

- Baccalauréat en logistique, en gestion de la chaîne d'approvisionnement, en santé et sécurité au travail, en gestion de l'environnement ou dans un domaine connexe.
- Au moins 3 ans d'expérience dans les domaines de la logistique (mouvement du personnel), de la santé, de la sécurité et de la gestion des déchets, de préférence dans un environnement éloigné ou de conservation.

6. COMPÉTENCES REQUISES :

- Solide connaissance des systèmes de visas et des procédures d'autorisation de vol de la RDC.

- Expérience dans la coordination des voyages, les réservations d'hôtel et les processus de suivi.
- Expertise et meilleures pratiques en matière d'environnement et de gestion des déchets.
- Excellentes compétences en résolution de problèmes et capacité à gérer plusieurs tâches simultanément.
- Maîtrise de la suite MS Office et des logiciels de gestion logistique.
- Maîtrise de l'anglais et du français ; le swahili est un atout supplémentaire.

7. COMMENT POSTULER :

Les candidats intéressés par le présent appel à candidature sont invités à postuler via le lien : **un seul document au format PDF** via l'adresse email : hr-garamba@africanparks.org avec en copie obligatoire stephenm@africanparks.org.

Le document doit être nommé comme suit : **Nom complet_SLHSE_PNG**. Mentionnez le titre du poste dans l'objet du courriel.

NB : Toute candidature qui ne sera pas soumise dans le format exigé sera purement et simplement rejetée.

Le dossier de candidature devra être composé de :

- Une lettre de motivation précisant l'intérêt du candidat pour le poste ;
- Un CV détaillé et actualisé précisant les références de trois (03) personnes avec leurs adresses emails et téléphones ;
- Une copie scannée de la carte ONEM ;
- Une (01) copie scannée du diplôme demandé ;
- La preuve des expériences professionnelles antérieures.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 16 novembre 2026.

Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Si vous ne recevez pas de nouvelles de notre part dans les deux (2) semaines suivant la date limite de dépôt des candidatures, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue. Nous vous remercions pour l'attention accordée à African Parks Congo.

Melody R. McNeil

Melody McNeil

Directrice Cheffe de Site du Parc

